

“ Ce jour-là, on devait enlever l'îlot qui défendait l'entrée du port et, malgré mes instances, je n'avais pu obtenir de faire partie des troupes de débarquement. C'était une occasion unique pour décider ma carrière. Rebuté de tous mes chefs, désespéré aussi, je m'adressai à ce même prince, aujourd'hui devant moi, le suppliant de me laisser descendre à terre comme volontaire. Il me l'accorda aussitôt, et c'est ainsi que je lui dus de verser pour la première fois mon sang pour la patrie.

“ Cependant, quelle différence dans les mobiles qui nous faisaient agir ! Lui ne rentrait d'exil que pour demander à mourir obscurément pour la France, à s'ensevelir dans sa ruine, au moment où l'issue de la lutte apparaissait désespérée.

“ Involontairement, je me sentais faiblir. Mais, tout à coup, je me représentai la situation de la France, je n'avais pas le droit de créer de nouvelles difficultés ; la malveillance, certes, ne manquerait pas d'exploiter la présence du prince, qui ne pouvait longtemps rester ignorée comme il le supposait.

“ Quels que fussent mes sympathies et mon respect pour une semblable infortune, je refoulai au fond de mon cœur tous mes sentiments de reconnaissance. Au risque de paraître, à ses yeux, guidé par la crainte mesquine de me compromettre, et reprenant enfin sur moi l'empire que le devoir me prescrivait :

“ — Monseigneur, lui répondis-je, ce que vous me demandez est impossible. Nous jouons la dernière carte de notre malheureux pays ; il nous faut éviter tout ce qui pourrait donner prétexte à une agitation quelconque en présence de l'ennemi.

“ Je saisis dans le regard du prince un éclair de désespoir ; il me prit la main, qu'il serra en silence, et partit.

“ Je le vis s'éloigner seul d'un pas rapide, et il me fallut quelques instants pour me remettre et ne pas trahir la douloureuse impression qui faisait déborder mon cœur.”

Le 23 décembre, le prince fit une nouvelle tentative auprès du général Jaurès, racontée par le général Chanzy dans son ouvrage : *La deuxième armée de la Loire*.

Sous le nom du colonel Lutherod, il assista aux affaires du 15e corps en avant d'Orléans et prit part au combat dans une batterie de la marine. Il ne quitta Orléans qu'avec les derniers soldats et demanda au général Chanzy de le garder dans son armée, promettant de ne révéler son titre à personne.

Le général Chanzy en référa à Gambetta, qui refusa une autorisation en disant que le prince ne pouvait rester en France sous un nom d'emprunt ni sous aucun prétexte et que le colonel Lutherod devait être conduit en lieu sûr.

Cet incident a été raconté par le prince de Joinville dans une lettre au *Times*.

“ J'étais en France depuis le mois d'octobre ; j'étais allé offrir de nouveau mes services au gouvernement républicain et lui indiquer ce que, avec son aveu, je croyais pouvoir faire noblement pour la défense de mon pays. Il me fut répondu que je ne pouvais créer que des embarras.

“ Je n'ai songé, dès lors, qu'à faire anonymement mon devoir de Français et de soldat.

“ Il est vrai que je suis allé demander au général d'Aurelle de me donner, sous un nom d'emprunt, une

place dans les rangs de l'armée de la Loire. Il est vrai aussi qu'il n'a pas cru pouvoir me l'accorder et que ce n'est qu'en spectateur que j'ai assisté au désastre d'Orléans.

“ Mais lorsque, plus tard, j'ai fait la même demande au général Chanzy, elle a été accueillie. Seulement, en m'acceptant, il a cru devoir informer M. Gambetta de ma présence à l'armée et lui demander de confirmer sa décision.

“ C'est en réponse à cette demande que j'ai été arrêté par un commissaire de police, conduit à la préfecture du Mans, où on m'a retenu cinq jours, et enfin embarqué à Saint-Malo pour l'Angleterre...”

Plus heureux que son oncle, Mgr le duc de Chartres réussissait, à ce moment même, à se battre pour la France sous le nom de Robert le Fort.

LES RÉBUS DE PIERRE.

Un savant distingué, qui se nomme M. Létourneau, (je ne lui en fais, d'ailleurs, pas un crime) ayant découvert de petits dessins sur les pierres de Carnac, imagina que c'étaient là les signes d'un alphabet inconnu.

Il n'a pas dit sur quels indices il se fondait ; car si l'alphabet est inconnu, qui prouvera que ce n'en sont pas les signes ?

L'épigraphie est une précieuse invention ; elle a permis à M. Ledrain de retrouver et de parler comme père et mère le *dialecte accadien*, qui n'a probablement jamais existé.

Les épigraphistes, esprits subtils, compliqués, ne s'avisent jamais de recourir au plus simple ; il s'ensuit des aventures facétieuses, dont voici la plus notoire. Je la dédie à M. Létourneau.

Dans les environs d'une ville que je ne nommerai pas, on déterra une pierre vétuste, moussue et de forme allongée. Au catalogue du musée, elle est désignée sous cette mention : “ Stèle parallépipédique rectangulaire, etc., etc.”. Nous dirons qu'elle ressemblait aux équerres de silex dont on consolide les murs aux tournants des routes charretières. Portée au musée, elle fut lavée, dépouillée de sa perruque de mousse ; alors apparurent, en parfait état de conservation, les caractères ci-dessous :

J. EM.
BO. C. — OV. T.
MAFIA
N. C. ROZ
E. T

Les membres de la commission archéologique prirent jour, afin d'examiner la stèle ; les nobles vieillards s'accroupirent autour de cette pierre et s'efforcèrent de deviner le curieux cryptogramme. Au bout d'une heure, le président parla :

— Nous sommes en présence d'une inscription latine, ou plutôt gallo-romaine ; l'impropriété des expressions, la forme des caractères, tout corrobore cette assertion. Je traduirais donc ainsi ; ce monument est commémoratif d'un sacrifice offert par un Julius Emilius à la déesse Mafia : *Julius Emilius* (sous-entendu *offre*) *cent bœufs* (BO.C) et *trente brebis* (OV.T) à la déesse *Mafia* (j'observe qu'il manque l'*e* final du datif). *Maintenant* (N.C. *menc*), *qu'elle nous accorde* (T.) *des roses éternelles* (ROZE.E.), c'est-à-dire une félicité ininterrompue.

Et il se tut, attendant les attaques.

Naturellement, elles vinrent du vice-président, qui haussa les épaules en signe de dédain :